

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 8 avril 2020

Chers parents,

Comme vous le savez, en raison des risques liés à la propagation du COVID-19, nous avons pris la difficile, mais nécessaire décision de décréter la fermeture des établissements scolaires, et ce, jusqu'au 1^{er} mai prochain. Soyez assurés que nous travaillons sans relâche avec l'ensemble de nos partenaires afin de veiller à ce que les élèves subissent le moins de contretemps possible.

Dans ces circonstances sans précédent pour le réseau scolaire québécois, je tiens à m'adresser à vous. D'abord, pour vous fournir les informations les plus récentes vous concernant ainsi que votre enfant, mais également pour faire appel à vous, chers parents, afin de nous aider à maintenir le lien entre l'école et votre enfant.

Vous trouverez, ci-dessous, les initiatives mises en place jusqu'à présent pour favoriser la continuité scolaire des élèves et je sollicite votre collaboration afin de vous assurer qu'elles bénéficient à votre enfant.

Trousse pédagogique hebdomadaire

À partir de cette semaine, vous recevrez au début de chaque semaine une trousse d'activités pédagogiques élaborée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et personnalisée par l'enseignant de votre enfant ou par un membre de l'équipe-école, et ce, en fonction des besoins.

Les activités contenues dans cette trousse hebdomadaire seront facultatives, **mais sont fortement recommandées** afin que les élèves consolident leurs acquis et n'accumulent pas de retard en raison d'une période d'inactivité prolongée. Nous comptons sur vous pour que votre enfant fasse ces activités chaque semaine, dans la mesure du possible. Cette trousse pédagogique ainsi que les activités proposées par l'école de votre enfant sont les outils qui doivent être privilégiés pour poursuivre les apprentissages.

Un suivi hebdomadaire sera également effectué auprès de votre enfant par son enseignant ou un membre de l'équipe-école. Un suivi similaire sera aussi assuré par les membres des équipes de professionnels auprès des élèves vulnérables et une communication régulière sera maintenue avec leurs parents.

***L'école ouverte* : une nouvelle plateforme en ligne pour parfaire ses connaissances**

Comme vous le savez, le Ministère a récemment mis en ligne la plateforme *L'école ouverte* pour venir en aide aux familles, tout en permettant aux élèves de maintenir leurs acquis, de satisfaire leur curiosité ainsi que de parfaire leurs connaissances. Chaque semaine, du nouveau contenu pédagogique sera ajouté. Du contenu spécifique destiné aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage est également en cours d'élaboration et sera déposé sous peu sur la plateforme. Vous pouvez y accéder en visitant le www.ecoleouverte.ca.

Notez que cette plateforme est un outil complémentaire, optionnel et distinct de la trousse qui vous sera envoyée chaque semaine.

Partenariat éducatif avec Télé-Québec

Je suis très fier de vous annoncer la conclusion d'une entente avec Télé-Québec pour la diffusion, sur ses ondes, d'émissions éducatives destinées aux élèves de tous les niveaux. Le lancement de cette nouvelle programmation éducative, qui permettra de garder votre enfant stimulé en cette période de fermeture des écoles, aura lieu dès le 13 avril. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint plus de détails quant à cette prometteuse initiative.

Récupération de matériel pédagogique et d'effets personnels

Sur la base des plus récentes informations liées à l'évolution épidémiologique du virus, la Direction de la santé publique nous a recommandé de surseoir à toute opération visant la récupération de matériel dans tous les établissements scolaires et d'enseignement supérieur du Québec. J'ai donc fait parvenir une consigne en ce sens au réseau scolaire. Les établissements scolaires demeurent donc fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Je suis conscient que cette situation est délicate et je suis navré de devoir laisser inutilisés du matériel pédagogique et des effets personnels dans nos établissements scolaires, alors qu'ils auraient pu être profitables à certains élèves. Cependant, la santé et la sécurité de la population, dans le contexte que nous connaissons, doivent l'emporter sur toute autre considération.

Il n'est pas exclu que la situation évolue et que ces opérations puissent reprendre éventuellement, mais pour l'instant, nous devons trouver d'autres solutions pour répondre aux besoins plus critiques, et ce, toujours dans le respect des recommandations de la Direction de la santé publique. Vous serez tenus informés de ces mesures, le cas échéant.

Service d'aide alimentaire

Afin d'éviter que les élèves dans le besoin soient privés de l'aide alimentaire habituellement offerte en milieu scolaire, nous avons conclu un partenariat avec le Club des petits déjeuners. Ainsi, les fonds prévus pour la distribution de petits déjeuners dans les écoles pourront être utilisés pour venir en aide aux plus démunis, affectés par la crise. Pour ce faire, le Club mettra à profit son expertise de même que son réseau de partenaires et organisera le partage de denrées aux 31 organismes régionaux de Moisson Québec.

Vous serez avisés sous peu de l'accessibilité à ce service d'aide alimentaire ainsi que des ressources disponibles dans votre secteur. De l'accompagnement vous sera également offert, si vous le souhaitez. N'hésitez surtout pas à faire appel à ce service.

Mot de la fin

Sur une note plus personnelle, je tiens à vous remercier pour votre compréhension dans le contexte actuel, ainsi que pour votre implication constante dans l'éducation de votre enfant. Cela joue un rôle majeur dans la réussite des élèves et est d'autant plus important dans la situation que nous vivons.

En terminant, je vous invite, lorsque vous en aurez l'occasion, à offrir vos remerciements aux membres du personnel scolaire qui se mobilisent pour assurer un suivi personnalisé auprès de votre enfant, et ce, dans des conditions parfois difficiles. Ce sont nos anges gardiens du réseau de l'éducation.

Continuez à prendre soin de vous et votre famille en respectant les directives émises par le gouvernement du Québec et la Direction de la santé publique. Tous ensemble, on va passer au travers. Ça va bien aller.

Je vous prie de recevoir, chers parents, mes salutations les meilleures.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur



Jean-François Roberge

p. j.